

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-TH-09-GT

Optimiseur de relance pour un chauffage central dans un bâtiment de grande taille

1. Secteur d'application

Bâtiments tertiaires : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée comprise entre 5 000 m² et 10 000 m².

2. Dénomination

Mise en place, sur un circuit de chauffage existant, d'un optimiseur de relance équipé d'un programmateur d'intermittence avec auto adaptation des horaires de changement de phase de chauffage pour un système de chauffage central existant.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

	ant unitair n cumac /	
Zone climatique	H1	150
	H2	130
	НЗ	80

Surf	ace cha (m²)	auffée
	s	

X

X

Secteur d'activité	Facteur correctif
Bureaux	1,3
Enseignement	0,7
Commerces	1,1
Hôtellerie, restauration	1,4
Santé	1,1
Autres secteurs	0,7